

**ENQUÊTE FLASH : LES ASSOCIATIONS JEP 2025
DES HAUTS-DE-FRANCE ONT LA PAROLE**



**LES ASSOCIATIONS
JEP ONT LA
PAROLE !!**

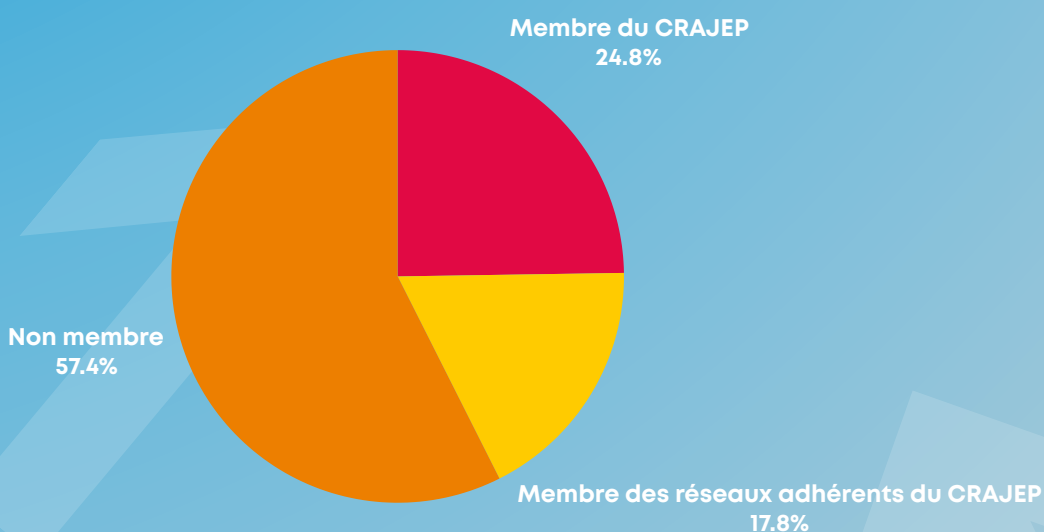
**SYNTHÈSE DE L'ENQUÊTE SUR
LES RÉALITÉS ET LES BESOINS
DES ASSOCIATIONS DE
JEUNESSE ET D'ÉDUCATION
POPULAIRE EN HAUTS DE
FRANCE**

INTRODUCTION : POURQUOI CETTE ENQUÊTE FLASH ?

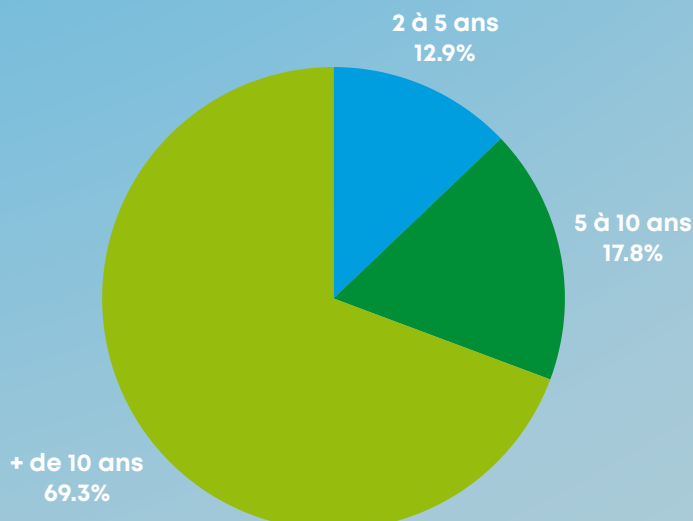
Face aux nombreuses remontées du réseau mettant en lumière une instabilité croissante menaçant la survie des associations, le **CRAJEP Hauts-de-France a décidé d'agir**. Conscient des difficultés rencontrées par les structures de Jeunesse et d'Éducation Populaire (JEP) dans un contexte de réduction des financements publics et d'exigences administratives accrues, le CRAJEP a souhaité dresser un état des lieux précis de la situation régionale.

C'est dans cette optique qu'une enquête flash a été lancée, avec pour objectif de donner la parole aux premiers concernés : les associations elles-mêmes. Cette initiative vise à recueillir leurs réalités, à comprendre leurs besoins, et à identifier les perspectives nécessaires pour renforcer leur stabilité et leur capacité d'action. Cette enquête se veut une photographie fidèle des défis actuels, mais aussi **un point de départ pour défendre, aux côtés des associations, des solutions concrètes et adaptées**.

PROFIL DES RÉPONDANTS :



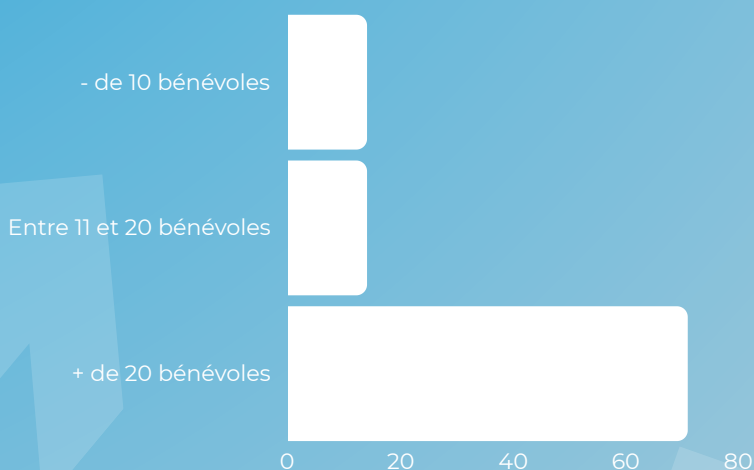
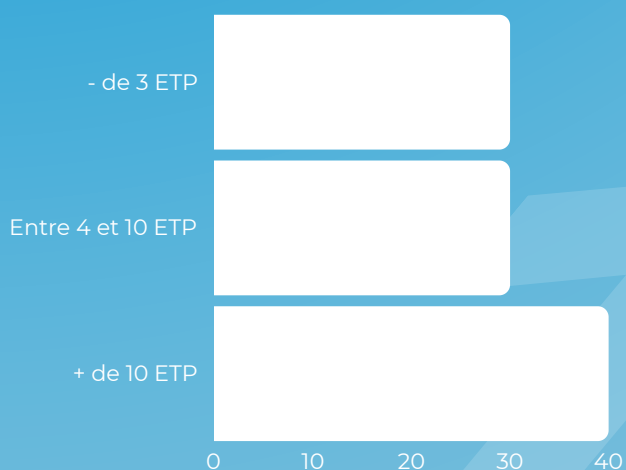
NOMBRE D'ANNÉES D'EXISTENCE DE L'ASSOCIATION :



Les associations ayant répondu au questionnaire se composent entièrement de structures de Jeunesse et d'Éducation Populaire (JEP), avec certaines affiliées au CRAJEP ou intégrées à des réseaux adhérents. Ces associations disposent, pour la majorité, d'une expérience significative dans le domaine, puisque la plupart existent depuis plus de dix ans. Cela témoigne d'une certaine pérennité et d'un enracinement local ou régional dans leurs actions. En ce qui concerne la taille de leurs équipes, on observe des disparités notables. Certaines associations fonctionnent avec de très petites équipes, composées de moins de trois équivalents temps plein (ETP) ou bénévoles, traduisant une gestion avec des moyens humains restreints. D'autres, souvent plus établies, disposent de structures plus étoffées, employant entre quatre et dix ETP ou bénéficiant de l'engagement de plus de vingt bénévoles. Ces différences reflètent une diversité dans la taille et les capacités opérationnelles des associations interrogées.

NOMBRE D'ETP :

NOMBRE DE BÉNÉVOLES :

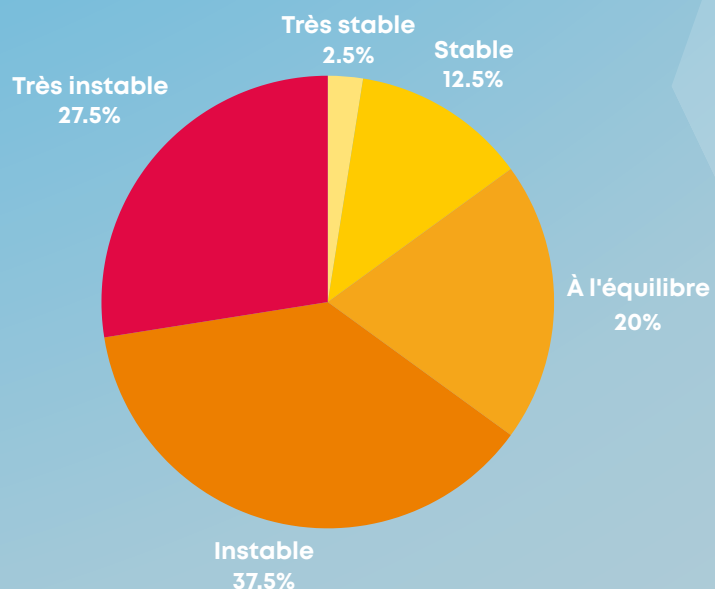


STABILITÉ FINANCIÈRE ET BIEN ÊTRE DES SALARIÉ·ES

La situation financière des associations interrogées reflète une diversité de réalités, mais un constat globalement préoccupant domine. Une grande partie des répondants perçoivent leur situation comme instable, voire très instable, traduisant une fragilité financière qui limite leur capacité à fonctionner efficacement. Cela s'explique par des ressources financières insuffisantes pour couvrir leurs besoins, notamment en raison de la réduction ou de l'absence de subventions publiques adaptées à leurs missions. Quelques associations rapportent néanmoins une situation "à l'équilibre", ce qui suggère qu'elles parviennent à maintenir une gestion budgétaire rigoureuse, mais sans marge pour se développer ou répondre aux imprévus. Les associations signalant une situation "très stable" sont rares, et elles semblent constituer des exceptions, probablement en raison d'un modèle économique particulier ou de partenariats solides.

Cette instabilité financière a un impact direct sur le bien-être des salarié·es au sein des structures. Les ressentis des répondants varient, mais une tendance à l'insatisfaction ou à un état intermédiaire (ni satisfaisant ni insatisfaisant) ressort. Les réponses traduisent une fragilité dans l'environnement de travail des salarié·es, marquée par une pression constante liée à l'incertitude des financements et à la charge de travail élevée. Ces tensions financières affectent souvent le moral des équipes, qui se sentent contraintes par des moyens limités et des missions exigeantes. Pour certaines associations, cependant, le bien-être des salarié·es est jugé "plutôt satisfaisant" ou "très satisfaisant", ce qui peut indiquer un bon management interne ou une résilience des équipes malgré les difficultés extérieures.

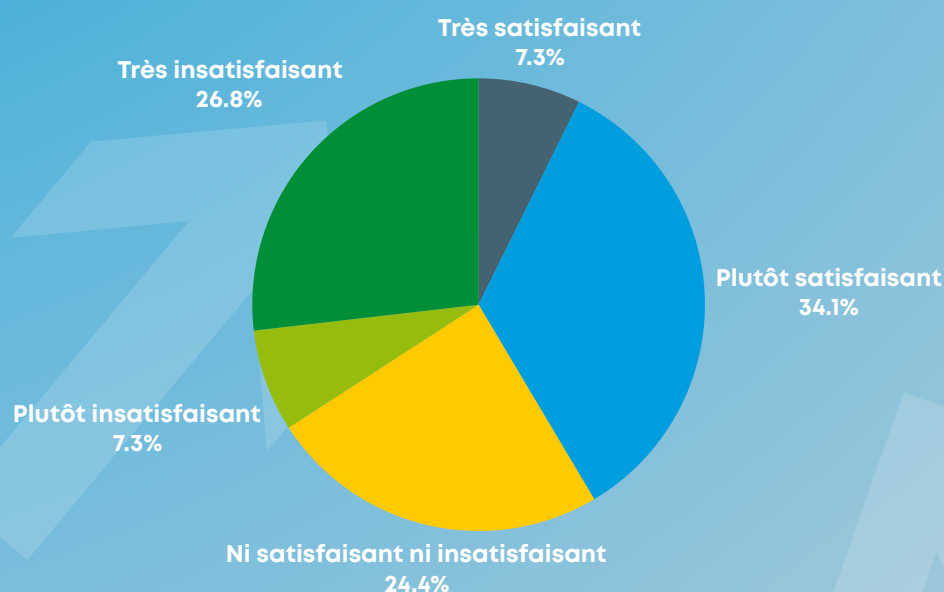
STABILITÉ FINANCIÈRE DE VOTRE ASSOCIATION :



Les associations employeuses se trouvent confrontées à un dilemme : maintenir un climat de travail favorable tout en faisant face à des contraintes budgétaires croissantes. Ce défi est encore plus complexe pour les petites structures, où les salarié·es et bénévoles doivent souvent assumer plusieurs rôles, parfois au-delà de leurs attributions initiales. À l'inverse, dans les associations disposant de plus de moyens humains et financiers, les conditions de travail semblent meilleures, bien que ces structures restent une minorité.

En somme, il apparaît que la stabilité financière est un facteur clé influençant directement le bien-être des salarié·es. La précarité budgétaire entraîne une surcharge de responsabilités et une incertitude professionnelle qui pèsent lourdement sur les équipes. Dans ce contexte, les associations appellent à des mesures pour renforcer leur stabilité financière, ce qui aurait des répercussions positives non seulement sur leurs capacités d'action, mais aussi sur la qualité de vie au travail des salarié·es.

BIEN-ÊTRE DES SALARIÉ·ES :



DIFFICULTÉS PRINCIPALES

Les associations interrogées font face à une série de difficultés structurelles et conjoncturelles qui compromettent leur fonctionnement et leur capacité à mener à bien leurs missions. Parmi les principaux obstacles identifiés, la question du financement apparaît comme un enjeu central et récurrent. La plupart des associations déplorent un manque criant de ressources financières, avec des subventions publiques jugées insuffisantes ou instables. Cette situation les oblige souvent à consacrer une part importante de leur temps et de leur énergie à rechercher des financements, au détriment de leurs activités principales. La dépendance aux appels à projets ponctuels, souvent assortis de critères restrictifs, aggrave cette difficulté en empêchant une planification à long terme.

En parallèle, la complexité administrative constitue un autre frein majeur. Les associations signalent un alourdissement des démarches bureaucratiques, qui mobilisent des ressources humaines déjà limitées. Ces contraintes administratives affectent particulièrement les petites structures, où les équipes bénévoles et salariées doivent jongler entre de nombreuses tâches, sans toujours disposer des compétences spécifiques pour répondre aux exigences des institutions.

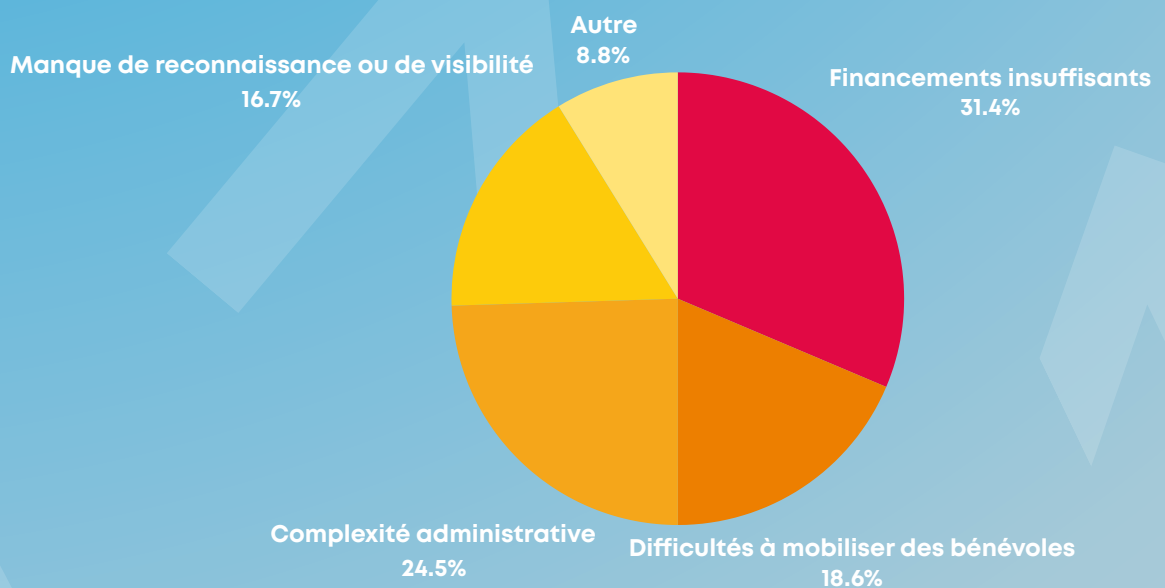
Un autre point critique est le manque de reconnaissance et de visibilité des associations. Les répondants expriment un sentiment d'injustice face à la faible valorisation de leur rôle dans la société, que ce soit par les pouvoirs publics, les partenaires ou le grand public. Cette invisibilisation rend difficile l'obtention de soutiens financiers ou de partenariats, tout en diminuant leur capacité à attirer de nouveaux bénévoles. Cela s'accompagne souvent de frustrations quant à leur représentation dans les médias, qui ne relaient pas suffisamment leurs actions ou ne leur accordent pas l'attention qu'elles méritent.



La pénurie de moyens humains, qu'il s'agisse de bénévoles ou de salarié-es, est également un problème récurrent. Les associations peinent à mobiliser de nouvelles personnes, notamment des jeunes, pour renforcer leurs équipes. Cette difficulté s'explique par plusieurs facteurs, notamment la précarité des contrats proposés et la charge de travail souvent élevée pour des rémunérations modestes. Les bénévoles, quant à eux, se font plus rares, et les associations constatent une baisse de l'engagement bénévole durable, qui est pourtant un pilier de leur fonctionnement.

Enfin, ces contraintes cumulées entraînent une dispersion des efforts et une baisse d'efficacité globale. Les associations s'épuisent à gérer des problèmes structurels plutôt qu'à se concentrer sur leurs missions fondamentales, comme l'éducation populaire ou le soutien à la jeunesse. Certaines signalent également une difficulté à établir un lien de confiance avec les institutions locales ou nationales, qui perçoivent parfois leur action comme périphérique ou non prioritaire. Cette situation engendre un sentiment de découragement, particulièrement dans un contexte où les besoins sociaux ne cessent de croître. Ainsi, les associations doivent relever le défi de maintenir leurs activités essentielles malgré des obstacles multiples, tout en cherchant des solutions pour renforcer leur stabilité et leur pérennité.

PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES :



RECOMMANDATIONS AUX POUVOIRS PUBLICS

Les recommandations formulées par les associations interrogées témoignent d'un besoin urgent de soutien accru et adapté de la part des pouvoirs publics pour assurer leur pérennité et leur impact dans le domaine de l'éducation populaire. La demande principale concerne un renforcement des subventions. Les associations plaident pour des financements plus stables, avec des conventions pluriannuelles qui leur permettraient de planifier leurs activités sur le long terme. Actuellement, la dépendance aux appels à projets ponctuels crée une incertitude permanente et oblige les équipes à consacrer une énergie considérable à la recherche de financements, ce qui détourne leur attention de leurs missions fondamentales. Ces subventions devraient également être augmentées en termes de montants, afin de répondre aux besoins croissants des associations, notamment face à l'augmentation des coûts et aux exigences administratives accrues.

Une autre recommandation essentielle porte sur la simplification des démarches administratives. Les associations réclament une réduction des formalités bureaucratiques qui alourdissent considérablement leur travail quotidien, particulièrement pour les petites structures qui ne disposent pas de personnel dédié. Cette simplification permettrait non seulement de libérer des ressources humaines, mais aussi de faciliter l'accès aux dispositifs d'aide existants, souvent jugés complexes et inaccessibles.

Les exonérations fiscales et sociales figurent également parmi les attentes fortes des associations. Ces mesures pourraient alléger leurs charges et leur offrir une plus grande flexibilité financière. Par exemple, certaines associations suggèrent une suppression ou une réduction des charges sociales pour les structures employeuses, ainsi qu'un allègement fiscal pour les dons reçus ou les activités menées.



Les associations appellent également à un soutien accru des pouvoirs publics dans le financement de leur fonctionnement de base. Elles déplorent que les subventions soient souvent orientées vers des projets spécifiques, alors que leurs besoins fondamentaux – tels que les locaux, le matériel ou les salaires – restent insuffisamment couverts. Un financement structurel permettrait de stabiliser leur fonctionnement au quotidien et de garantir la continuité de leurs actions.

Par ailleurs, une meilleure reconnaissance institutionnelle est jugée cruciale. Les associations souhaitent que les pouvoirs publics valorisent davantage leur rôle dans le tissu social et leur contribution au développement des territoires. Cette reconnaissance pourrait se traduire par des partenariats renforcés, des consultations plus régulières ou encore une communication publique qui met en lumière leurs actions et leur impact. Une telle démarche pourrait également renforcer leur visibilité auprès du grand public, facilitant ainsi l'engagement de nouveaux bénévoles ou partenaires.

Enfin, les associations insistent sur l'importance d'une relation de confiance renouvelée avec les institutions. Elles souhaitent que les décisions publiques prennent davantage en compte les réalités et les besoins du terrain, en intégrant les associations dans les discussions stratégiques et en reconnaissant leur expertise. Ce dialogue serait essentiel pour élaborer des politiques adaptées et durables, alignées sur les enjeux spécifiques de l'éducation populaire et de la jeunesse.

En résumé, les associations demandent des mesures concrètes et ambitieuses pour garantir leur stabilité financière, simplifier leurs démarches administratives, alléger leur fiscalité et renforcer leur reconnaissance. Ces recommandations visent à créer un cadre plus favorable pour leur développement et à leur permettre de continuer à jouer un rôle essentiel dans la société.

NUAGE DE MOT DES RÉPONDANTS SUR CE QUE POURRAIENT ENTREPRENDRE LES POUVOIRS PUBLICS POUR AIDER LES ASSOCIATIONS JEP :





CONCLUSION :

En conclusion, cette enquête montre que les associations continuent de jouer un rôle crucial dans leurs territoires, grâce à un engagement fort et à une expertise développée au fil des années. Pour autant, il devient impératif que les pouvoirs publics, à tous les niveaux, prennent pleinement conscience de cette réalité et agissent en conséquence. Un soutien renforcé, une simplification des démarches administratives et une meilleure reconnaissance de leur rôle et de leur activité, sont autant de leviers indispensables pour leur permettre de poursuivre leur action dans des conditions plus sereines.

Les conséquences de ces difficultés se répercutent directement sur le moral des équipes salariées et bénévoles, sur la qualité des actions proposées et sur la capacité des associations à se projeter dans l'avenir. Les associations, bien qu'engagées et déterminées, se retrouvent souvent à jongler entre des tâches administratives excessives et des recherches incessantes de financements, au détriment de la capacité à répondre aux problématiques des populations dans les territoires. Leur capacité à innover, à élargir leurs actions et à répondre aux besoins croissants des populations locales est limitée par ces contraintes structurelles.

Cependant, cette enquête met également en lumière une situation préoccupante pour les associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire de la région Hauts-de-France. Ces structures, pourtant essentielles à la cohésion sociale et au développement citoyen, font face à des défis croissants qui compromettent leur stabilité et leur pérennité. La réduction des dotations publiques et l'absence de visibilité dans le temps, les placent dans une position de fragilité constante et de contrainte financière. Cette instabilité économique, combinée à des démarches administratives souvent complexes et chronophages, pèse lourdement sur leur fonctionnement quotidien, les empêchant de se concentrer pleinement sur leurs missions fondamentales.

Cette photographie, réalisée à partir des retours directs des associations, constitue une base pour alerter les décideurs publics et ouvrir un dialogue constructif. Il appelle à une mobilisation collective afin de garantir que ces acteurs essentiels de l'éducation populaire puissent continuer à jouer leur rôle de piliers du tissu social, même dans un contexte économique et institutionnel de plus en plus contraignant. La parole donnée aux associations à travers cette enquête est un premier pas pour construire des solutions adaptées, durables et respectueuses des réalités du terrain.

LE CRAJEP ET SON RÉSEAU

Ensemble pour la jeunesse et l'éducation populaire

Le Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire (CRAJEP) des Hauts-de-France regroupe une diversité d'associations engagées dans de nombreux champs sur l'ensemble du territoire.

LES OBJECTIFS DU CRAJEP HDF

- ➔ **Promouvoir**, représenter et animer le réseau des Mouvements de Jeunesse et d'Éducation Populaire en favorisant l'information, la réflexion, la formation, la concertation et la coopération.
- ➔ **Consolider** notre rôle d'expertise sur les questions de Jeunesse par notre fonction de veille, d'analyse et de recherche, par nos partenariats et la capitalisation d'expériences
- ➔ **Accompagner** la structuration des initiatives innovantes et des expérimentations en faveur des Jeunes, dans une dynamique de développement et d'essaimage.

LE RÉSEAU DU CRAJEP HDF



Siège administratif: ESSpace, Parc de Beauvillé, 21 rue François Génin, 80000 AMIENS

Coordinateur Recherche et Développement : Jérémy Williez 07 88 28 32 41

jeremy.williez@crajep hdf.org | www.crajep hdf.org

Le CRAJEP est soutenu par :



Cofinancé par
l'Union européenne



Erasmus+
JEUNESSE & SPORT



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE
Liberté
Égalité
Pluralisme



Région
Hauts-de-France